

DEC105014INSMI

Décision portant nomination de MM. Paul-Emile PARADAN aux fonctions de directeur et Jean-Michel MARIN aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n° 5149 intitulée Institut de mathématiques et de modélisation de Montpellier (I3M).

Le Président,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 06A017DSI du 20 novembre 2006 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées, notamment son article 5 ;

Vu la décision n° 090004SPHM du 27 mars 2009 portant nomination de Monsieur Bijan Mohammadi, en remplacement de Monsieur Claude Cibils, aux fonctions de directeur de l'unité susvisée ;

Vu l'accord de l'organisme partenaire ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Décide :

Article 1^{er} – Monsieur Paul-Emile PARADAN, Professeur des universités, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2010, en remplacement de Monsieur Bijan Mohammadi, appelé à d'autres fonctions.

Article 2 – Monsieur Jean-Michel MARIN, Professeur des universités, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2010.

La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 10 novembre 2010

Alain FUCHS